

Paysan Demain ! L'essentiel pour lancer ou consolider mon activité

Objectifs de la formation

Être en capacité de mettre en place son projet d'installation et démarrer son activité

Pré-requis

Aucun pré-requis

Déroulé

La pérennité des installations agricoles est fonction de la qualité de l'installation au départ. Cette formation a pour but de sécuriser les futures installations en amenant les éléments clés pour construire un projet d'installation adapté au fonctionnement et objectifs de chacun. Pour cela il est notamment important de questionner la sécurisation du système à travers (i) la maîtrise foncière ; (ii) le degré de risque encouru selon la stratégie de financement ; (iii) la mise en place d'un statut permettant de mettre en place les activités souhaitées (statut juridique et fiscal) et d'avoir une couverture répondant à ses besoins (statut social) ; (iv) la stratégie d'installation et de développement d'activité traduite sous forme d'un plan d'action cohérent et adapté à la situation de chacun.

SOIT :

JOUR1 : Présentation du projet, Clarification des objectifs. Se situer et exprimer oralement son projet. Appréhender un parcours à l'installation. Appréhender un parcours à l'installation. VISITE DE FERME Témoignage d'un nouvel installé sur son parcours, les freins et leviers de l'installation

JOUR 2 : Rappels sur les éléments préalables à une création d'entreprise

Les statuts: (social, fiscal, juridique). Conditions d'accès au statut d'agriculteur.

Identifier le statut social, fiscal et juridique adapté à son projet

JOUR 3 :

Foncier Être capable de comprendre les modes de faire valoir afin de sécuriser son foncier. Appréhender les différents moyens d'accéder au foncier : la propriété privée, la propriété collective, la location (Visite d'une ferme Terres de liens).

JOUR 4:

Être capable d'analyser ses besoins en financement et de définir sa stratégie de financement selon sa situation.

Maîtriser l'élaboration du prévisionnel économique de mon projet (afocg 31/ adear 09)

S'approprier le plan de financement et la notion de trésorerie pour être en mesure de négocier avec son banquier Sélectionner les différentes sources de financements les plus appropriées à mon projet et à ma situation financière de départ (Pyrénées Active)

JOUR 5:

Maîtriser les règles en urbanisme afin d'être capable d'implanter son activité agricole // Plan d'action final. Urbanisme et habitat (Représentant CDPNAF Et Halem) Rappel sur plusieurs notions : le zonage, la carte communale, les POS, les PLU, les zones naturelles, les PPRI. Projet agricole et construction.

Être capable de construire un plan d'action adapté à son projet d'installation. Outils et méthode de construction du calendrier de son projet : Les éléments à considérer Les étapes à définir Les démarches à réaliser

LE PROGRAMME EST DANS LE PDF CI-JOINT.

POUR VOUS INSCRIRE, il VOUS SUFFIT DE NOUS LE RETOURNER REMPLI à adear.09@orange.fr ou par courrier.

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique sur les projets des participants et de temps d'échange et de visites de fermes où la participation des stagiaires est valorisée.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Note de satisfaction globale pour nos formations: 9.2/10
Formation portée par l'ADEAR LR, N°OF : 91 30 02 803 30

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 05/03/2021

Tarifs

Formation prise en charge selon la situation du stagiaire. Nous contacter pour les modalités.

Plus de renseignements

Maxime Moine

adear.09@orange.fr

ADEAR Ariège

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

Tel. 06 70 04 55 30